

« Depuis la chute du mur de Berlin, la dictature régresse dans le monde. »

*Je suis pour la dictature... Nous ne pourrons jamais résoudre
les problèmes du pays avec cette irresponsable démocratie.*

Jair Bolsonaro, 1992

À la chute du mur de Berlin, la thèse de l'avènement d'une révolution démocratique mondiale pouvait apparaître comme empiriquement bien fondée. À partir des années 1970, en effet, plusieurs événements majeurs semblaient s'inscrire dans une irrésistible marche vers davantage de démocratie au niveau mondial : chute des régimes dictatoriaux d'Europe du Sud dans les années 1970 ; des dictatures militaires d'Amérique latine dans les années 1980 ; renversement des régimes de loi martiale en Asie de l'Est et du Sud-Est à partir de la moitié des années 1980 ; effondrement des régimes communistes d'Europe de l'Est à partir de la fin des années 1980 puis éclatement de l'URSS en 15 jeunes démocraties en 1991 ; apparent déclin, enfin, des dictatures personnelles en Afrique subsaharienne ainsi que dans plusieurs pays arabes dans les années 1990.

C'est d'abord dans les pays d'Europe du Sud – Grèce, Espagne, Portugal – que les dictatures se fissurent. En avril 1974, des généraux portugais renversent le gouvernement autoritaire d'Antonio de Oliveira Salazar, au pouvoir depuis plus d'un demi-siècle – l'armée est acclamée par le peuple, qui orne les canons de ses fusils et ses chars de centaines

d'œilllets rouges vif ; à peine quelques mois plus tard, en Grèce, le régime des colonels, en place depuis sept ans, s'effondre ; l'année suivante, en Espagne, le général Franco s'éteint, mettant un terme à quarante années de dictature. Néanmoins, dans le même temps, une succession rapide de coups d'État installent en Amérique latine des régimes militaires : au Brésil d'abord (1964), au Chili ensuite (1973) et en Argentine enfin (1976) – mais à partir des années 1980, ils tombent les uns après les autres. La fin des années 1980 signe en Asie le lancement du printemps asiatique : de larges mobilisations populaires viennent à bout du général Ferdinand Marcos aux Philippines en 1986 et du régime militaire en Corée du Sud en 1988. Enfin, en Europe de l'Est, les transitions politiques, après les soubresauts de Pologne et de Hongrie, sont amorcées à partir de 1985 avec la perestroïka en URSS avant de s'étendre aux marges de l'empire. L'ensemble de ces mouvements annonciateurs d'une convergence démocratique se voit couronner par l'événement hautement symbolique de la chute du mur de Berlin à l'automne 1989, puis l'éclatement de l'URSS en décembre 1991.

Comment alors ne pas considérer ces événements comme le signe du triomphe mondial de la démocratie ? Le politiste Francis Fukuyama fut l'un des premiers à l'affirmer dans un article publié à l'été 1989 et sobrement intitulé « The End of History? », suivi d'un livre en 1992, *The End of History and the Last Man*. S'appuyant sur l'historicisme hégélien, Fukuyama écrit : « Le développement le plus remarquable du dernier quart du vingtième siècle fut la révélation d'énormes faiblesses au cœur de dictatures apparemment fortes, qu'il s'agisse des dictatures de la droite militaro-autoritaire, ou de la gauche communiste-totalitaire. De l'Amérique latine

à l'Europe de l'Est, de l'Union soviétique à l'Asie, des gouvernements forts sont tombés ces deux dernières décennies. Et alors qu'ils n'ont pas débouché dans tous les cas sur des démocraties libérales stables, la démocratie libérale demeure la seule aspiration politique cohérente qui s'étend sur différentes cultures à travers le monde. »

Certes, au moment où Fukuyama proclame « la fin de l'histoire », au moins 30 pays avaient effectué des « transitions » vers la démocratie au cours du quart de siècle précédent, faisant doubler le nombre de gouvernements démocratiques dans le monde. Et même dans les pays qui ne s'étaient pas formellement engagés dans un processus de démocratisation, les peuples n'en avaient pas moins réclamé davantage de libertés, comme en Birmanie en 1988 ou en Chine en 1989, avant même la chute du Mur. Par ailleurs, tous les gouvernements se revendiquaient de la démocratie : même la Corée du Nord s'appelait – et s'appelle toujours – officiellement la République démocratique de Corée.

Pour autant, cette tendance s'est révélée de courte durée : aussi temporaire que conjoncturelle, elle s'est vite renversée. En réalité, la diffusion démocratique, tout comme l'autoritarisme, procède par vagues, par flux et reflux. Ce double-mouvement – cette dialectique des temps de démocratisation et d'autocratisation – fut théorisé par le politiste Samuel Huntington, ancien professeur, ironiquement, de Fukuyama à Harvard. D'après lui, les vagues de démocratisation (*democratization waves*) tout comme les vagues inverses (*reverse waves*) peuvent être longues, comme celle s'étendant sur les XVIII^e et XIX^e siècles, ou courtes, comme celle de l'entre-deux-guerres. Il est difficile d'observer là une évolution linéaire de l'histoire.

Le politiste identifie le point de départ de la première longue vague de démocratisation au mouvement d'expansion du suffrage aux États-Unis et en Europe suite aux révolutions américaines et françaises de la fin du XVIII^e siècle. La vague s'étendrait jusqu'en 1926, date à laquelle on dénombre 29 démocraties dans le monde. En 1922, néanmoins, l'arrivée au pouvoir de Mussolini en Italie marque le début de la « vague inverse » qui conduit à une réduction drastique du nombre de pays démocratiques : en 1942, ils ne sont plus que 12. Le triomphe des Alliés durant la Seconde Guerre mondiale initie une seconde vague de démocratisation qui atteint son zénith en 1962 avec 36 pays démocratiques. S'ensuit une seconde « vague inverse » de 1960 à 1974 réduisant le nombre de démocraties à nouveau à 30, avant qu'une contre-vague ne soit amorcée dans les années 1970 avec la révolution des Œillets au Portugal. Or, cette « troisième vague » n'a *a priori* rien de singulier permettant de l'identifier comme irréversible ou encore moins finale : il ne s'agit là que d'un des grands mouvements de démocratisation ayant secoué le monde depuis la fin du XVIII^e siècle. Et au moment où l'essai de Fukuyama proclamant la fin de l'histoire fut publié, tout portait déjà à croire que cette vague de démocratisation allait, comme les précédentes, être suivie d'une vague inverse d'autocratisation.

Et en effet, malgré les printemps des années 2000-2010 (révolutions de couleur en Europe orientale dans les années 2000 avec la révolution des Roses en Géorgie en 2003, la Révolution orange en Ukraine en 2004, la révolution des Tulipes au Kirghizistan en 2005, le Printemps arabe dans les années 2010 avec la chute de Ben Ali en Tunisie et d'Hosni Moubarak en Égypte en 2011), la tendance s'est inversée.

Sur tous les continents, des pays, souvent des puissances régionales, se sont « dé-démocratisés », comme la Hongrie et la Pologne, le Venezuela, le Nigeria, la Thaïlande ou encore la Turquie. Les États autoritaires comme la Russie et la Chine, quant à eux, ne se sont pas contentés de consolider leur régime, ils ont également renforcé son caractère autoritaire : ils se sont « autocratisés ».

La dynamique démocratique engendrée par les « printemps » fut vite gelée voire sujette à inversion : en Ukraine, les élections de 2010 donnèrent la victoire à Viktor Ianoukovytch, le dictateur chassé du pouvoir six ans auparavant dans la Révolution orange ; en Égypte, un dictateur en remplaça un autre : le général al-Sissi, par son coup d'État du 3 juillet 2013 mit un terme à l'expérience démocratique d'un pays emblème du Printemps arabe.

En Thaïlande, royaume considéré dans les années 1990 comme la démocratie la plus consolidée d'Asie du Sud-Est, une junte militaire a renversé le 22 mai 2014 le gouvernement élu de Yingluck Shinawatra et s'est installé durablement au pouvoir ; en Turquie, qui incarnait pour beaucoup le modèle démocratique du monde musulman, le putsch manqué de 2016 permit au président Recep Tayyip Erdogan de déclarer l'état d'urgence, procéder à des purges massives de l'administration, persécuter l'opposition et concentrer encore davantage le pouvoir entre ses mains.

En Hongrie et Pologne, saluées comme les deux grandes réussites des transitions démocratiques d'Europe de l'Est, les gouvernements élus de Viktor Orban et d'Andrzej Duda se sont attaqués aux étrangers, aux homosexuels, à la liberté d'association et à l'indépendance de la justice. Au Venezuela, fière démocratie sous Hugo Chavez, l'arrivée au

pouvoir de Nicolas Maduro en 2013 s'est traduite par des attaques envers l'opposition, le parlement, les tribunaux ; au Nigeria, établi en 2015 comme un nouvel espoir démocratique sur le continent africain, les élections de 2019 ont ravivé la violence.

En Russie, la démocratisation initiée dans les années 1990 par Boris Eltsine a fait place sous Vladimir Poutine à un régime autoritaire. L'opposition est désormais réduite à son strict minimum et le président, dont le mandat est passé de quatre à six ans, concentre l'essentiel des pouvoirs. De la même manière, en Chine, la phase de libéralisation amorcée par Deng Xiaoping au tournant des années 1980 fut suivie d'une reprise en main autoritaire – sous la présidence de Xi Jinping, la limitation du nombre de mandats, justement instaurée par Deng Xiaoping dans le cadre de ladite libéralisation, fut supprimée en 2018.

Enfin, les démocraties consolidées s'attaquent aux minorités et aux droits des femmes : remise en cause de l'avortement et des unions homosexuelles, de la Hongrie jusqu'au Brésil en passant par les États-Unis de Donald Trump. Aussi, elles détricotent leur État de droit, prévoyant toutes sortes de dérogations au droit commun dans le cadre de législations d'exception. Le Patriot Act américain a essaimé dans le monde entier. Les principes clés du droit pénal – *habeas corpus*, présomption d'innocence, interdiction absolue de la torture – sont bafoués dans le cadre de la définition de combattants illégaux. De 2015 à 2017, la France maintint deux ans son état d'urgence, autorisant près de 5 000 perquisitions administratives, près de 1 000 assignations à résidence, sans mandat judiciaire, avant de fondre certains de ces dispositifs dans le droit commun. La liberté

de manifester est sérieusement remise en cause par une législation de plus en plus liberticide, quand les tribunaux n'hésitent plus à prononcer des peines d'emprisonnement pour des infractions n'ayant pas encore été commises, grâce notamment au chef d'accusation de « participation à un groupement en vue de commettre des violences » ; la militarisation de l'État est patente depuis l'instauration du plan Vigipirate jusqu'à la mobilisation de soldats de l'opération Sentinelle lors des manifestations des Gilets jaunes ; le maintien de l'ordre devient de plus en plus violent ; la liberté de la presse régresse sous l'effet de la concentration des médias, qui échappe à tout contrôle démocratique. En 2018, la France était classée dans la catégorie « démocratie imparfaite » du classement annuel de *The Economist*.

Force est de constater qu'aujourd'hui, 30 ans après la chute du mur de Berlin, et près d'un quart de millénaire après la Révolution française, seulement 5 % de la population mondiale vit dans une démocratie, quand près d'un tiers vit dans un régime autoritaire. Le reste de l'humanité évolue en régime « hybride ». Sur près de 200 pays, moins d'une cinquantaine sont des démocraties soit pleines soit défectives, selon *The Economist*. Surtout, depuis le milieu des années 2000, partout dans le monde y compris en France, la démocratie régresse, l'autoritarisme progresse, comme le mesure notamment Freedom House. Ainsi, l'analyse des flux et reflux de la démocratie semble davantage plaider en faveur d'une lecture cyclique de l'histoire, voire d'un éternel retour nietzschéen que d'une fin de l'histoire qui se réaliserait dans la démocratie universelle.

L'inventeur de la dictature moderne : Napoléon Bonaparte

Napoléon Bonaparte fut le rénovateur moderne du césarisme. Il se référait volontiers au dictateur romain Jules César, qui au cours du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ se fit nommer dictateur pour dix ans – puis, au nom de la grandeur de Rome, dictateur à vie. Napoléon puisait l'ensemble de son vocabulaire et une partie de son imaginaire dans les références romaines, gouvernant par senatus-consultes et référenda plébiscitaires. « Dictateur modernisateur », il se voulait à l'image des despotes éclairés qui furent ses contemporains : Frédéric II de Prusse (r. 1740-1786), auteur d'un essai intitulé *Le Despotisme éclairé* ou Catherine II de Russie (r. 1762-1796), tous deux acquis aux idéaux des Lumières – le premier invitant Voltaire à sa cour, la seconde Diderot. Napoléon Bonaparte, à l'issue de son coup d'État du 18 brumaire de l'an VIII (9 novembre 1799), annonça également son attachement à la révolution. « La révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée : elle est finie », formule inscrite dans la Constitution. Napoléon Bonaparte mit en place les fondements de l'État de droit avec la création du Conseil d'État, la promulgation du Code civil, la rationalisation de l'administration d'une part ; les fondements de la démocratie électorale avec le recours au suffrage universel ; mais il fut également l'architecte de la restriction des libertés publiques. Son neveu Louis-Napoléon Bonaparte reproduit le principe du mariage entre tradition et modernité, entre autoritarisme et libéralisme, en fondant sa dictature modernisatrice sur le suffrage universel – une « farce » pour Karl Marx. Pendant ce temps-là, de l'autre côté du Rhin, Otto von Bismarck gouvernait également en autocrate libéral, posant les bases d'un État social tout en restreignant les libertés publiques. Dans tous les cas, la pratique du bonapartisme démontra que l'État de droit pouvait être à la fois démocratique et illibéral – l'illibéralisme n'est-il d'ailleurs pas la condition de la démocratie dans le cas napoléonien ? Pierre Rosanvallon, dans *La Démocratie Inachevée*, l'écrit avec justesse : le bonapartisme est la première démocratie illibérale, ce régime reposant sur le suffrage universel, tout en refusant le pluralisme et en contrôlant fortement les libertés publiques. Historiquement, la démocratie illibérale n'est donc pas un dévoiement de la démocratie libérale – elle apparaît davantage comme son origine.